



PROCÈS VERBAL		OBJET
1.	<p>Mot de Bienvenue</p> <p>La direction souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement et un tour de table est fait pour les présentations.</p>	
1.1	<p>Vérification du quorum (art.61 : 6 membres minimum, incluant 3 parents)</p> <p>PRÉSENTES : Myriam Gill, Jennifer Mercier, Isabelle Moreau, Sonia Poirier-Godin, Myrielle Tessier, Anne Quessy, Valérie Lachance, Magalie Delvaux Isabelle Drolet, Julie Bélanger et Karine Ross</p> <p>ABSENTE : Miléna Balzano</p>	Constat
2.	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour 4</p> <p>CONSIDÉRANT que l'ordre du jour a été envoyé au préalable aux participants ; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Karine Ross, appuyée par Anne Quessy, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 26 septembre 2023.</p>	ADOPTION CE 006 23-24/01
3.	<p>Parole au public, s'il y a lieu</p> <p>Une maman fait la demande que Hop Hop soit reconduit afin de faciliter la vie de parents et aussi pour la sécurité des enfants.</p> <p>Le hop hop n'a pas été reconduit, car il aurait fallu changer de l'équipement qui aurait été un trop gros investissement alors qu'il y aura un nouveau système l'an prochain qui n'aura pas besoin d'être soutenu par cette technologie. Nous avons privilégié le service aux élèves. Il a été mentionné que les parents auraient aimé être avisés à l'avance de la cessation de ce service.</p>	
4.	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 6 juin 2023</p> <p>CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été lu devant les membres, car nous n'avons pas pu l'envoyer au préalable</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Valérie Lachance, appuyée par Sonia Poirier-Godin, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2023.</p>	ADOPTION CE 006 23-24/02
5.	<p>POINTS D'APPROBATION OU D'ADOPTION</p>	
5.1	<p>Élection de la présidence</p> <p>Myriam Gill s'est fait proposer comme présidente par Anne Quessy, appuyée par Magalie Delvaux.</p>	ADOPTION CE 006 23-24/03

Note :

 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

	<p>En CONSÉQUENCE, Mme Gill a accepté et il est résolu à l'unanimité d'élire Myriam Gill au poste de présidente.</p> <p>Élection de la vice-présidence</p> <p>Il a été proposé par Magalie Delvaux appuyée par Anne Quessy, d'élire Jennifer Mercier en tant que vice-présidente. Elle a accepté.</p>	
5.2	<p>Élection de la secrétaire</p> <p>Les membres tous en cœur proposent Magalie Delvaux comme secrétaire</p> <p>En CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'élire Magalie Delvaux au poste de secrétaire.</p>	<p>ADOPTION CE 006 23-24/04</p>
5.3	<p>Points récurrents à l'ordre du jour</p> <p>La direction propose que le budget, le mot des représentants du personnel, le mot du représentant du service de garde et le mot du représentant au comité de parents soient des points récurrents.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jennifer Mercier, appuyée par Valérie Lachance, il est résolu à l'unanimité d'approuver les points récurrents.</p>	<p>APPROBATION CE 006 23-24/05</p>
5.4	<p>Calendrier des réunions</p> <p>La direction propose le calendrier des rencontres suivant qui sera à vérifier avec les dates du Conseil d'administration :</p> <p>28 novembre 2023; 30 janvier 2024; 26 mars 2024; 28 mai 2024; Semaine du 3 juin 2024.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Myrielle Tessier, appuyée par Valérie Lachance, il est résolu d'approuver le calendrier de rencontres proposées. Cependant, il faudra changer les dates du 30 janvier et du 28 mai, car il y a un Conseil d'administration.</p>	<p>APPROBATION CE 006 23/24-06</p>
5.5	<p>Budget du conseil d'établissement</p> <p>Julie Bélanger mentionne qu'il est possible pour les membres parents de faire une demande de remboursement pour des frais de gardiennage encourus pour les dates des rencontres approuvées. Elle mentionne que le budget annuel est de 855\$ et que le budget restant des dernières années qui n'a pas été utilisé est de 1 404 \$, pour un total de 2 259\$.</p> <p>Le budget du conseil d'établissement pour 2023-2024 sera utilisé selon le désir des membres du conseil. La direction invite les membres du conseil à réfléchir à des propositions pour la prochaine rencontre.</p> <p>Il a été demandé de renverser la décision de faire une activité en ornithologie qui a été prise en 2021-2022. Nous regarderons comment faire, car à l'unanimité, nous voulons l'annuler, car ça ne correspond plus aux besoins actuels. Le CÉ aimerait utiliser l'argent à d'autres fins.</p>	<p>ADOPTION CE 006 23-24/07</p>

Note :

 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

		EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Magalie Delvaux appuyée par Jennifer Mercier, il est résolu d'approuver la proposition d'utilisation du budget 2023-2024.	
	5.6	<p>Sorties scolaires et activités parascolaires</p> <p>Julie Bélanger mentionne que les titulaires sont en négociation syndical et que les sorties sont mises sur la glace pour l'instant. Nous ferons une mise à jour à toutes les rencontres pour faire part des sorties faites pas les élèves.</p> <p>CONSIDÉRANT que les offres de sorties scolaires ne sont pas faites, madame Bélanger propose que le CÉ approuve toutes sorties qui respectent les heures de classe. Un suivi des sorties scolaires effectuées sera fait à chaque rencontre de conseil d'établissement. Ce sera un point récurrent à ajouter.</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jennifer Mercier, appuyée par Anne Quessy, il est résolu d'approuver toutes sorties scolaires qui respectent les heures de classe.</p>	APPROBATION CE 006 23-24/08
6.		POINTS D'INFORMATION	
	6.1	<p>Suivi du projet éducatif</p> <p>Madame Bélanger mentionne que le travail avance et les travaux se poursuivent avec les mêmes membres du comité. Elle nous lit les valeurs. Le projet sera présenté à la rencontre de novembre.</p>	
	6.2	<p>Règles de régie interne du conseil d'établissement 4</p> <p>Madame Bélanger mentionne que les directions ont reçu l'information que l'adoption des règles de régie interne du conseil d'établissement n'est pas annuelle. Le document peut être valide pour 5 ans.</p>	
	6.3	<p>Dénonciation d'intérêts*</p> <p>La direction demande s'il y a des membres du conseil d'établissement qui ont des dénonciations d'intérêts à faire connaître. Un document est à compléter.</p>	
	6.4	<p>Formation obligatoire des membres 4</p> <p>La direction mentionne que tous les nouveaux membres ainsi que le substitut doivent suivre la formation obligatoire. Un courriel leur sera envoyé à cet effet.</p>	
	6.5	<p>Mot du représentant des membres du personnel</p> <p>↳ Personnel enseignant</p> <p>Valérie Lachance dit que le début d'année se déroule bien malgré le fait qu'un début d'année est exigeant, mais que l'ambiance est bonne et qu'ils ont beaucoup d'accompagnement. Anne Quessy dit que le début de l'année se déroule bien et parle de ses nombreux groupes et de l'apprentissage des noms.</p> <p>↳ Personnel de soutien</p> <p>Magalie Delvaux dit aussi que tout se passe bien, que c'est la semaine de la cueillette de la clientèle et que la sélection pour les Lynx s'était bien passée.</p> <p>↳ Personnel professionnel</p>	

Note :


 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.

		Karine Ross dit qu'elle a beaucoup d'apprentissage, parce qu'elle travaille 3 jours et demi en classe TSA et 1 journée au régulier. C'est nouveau pour elle, mais elle a vraiment beaucoup de soutien.	
	6.6	Mot de la représentante du service de garde Isabelle Drolet présente les modifications (tarifs) et passe la journée pédagogique à 15,75\$ afin d'être dans les normes. Une journée au service de garde est 9,20\$. Il a été voté à l'unanimité de passer la journée pédagogique à 15,75 \$.	ADOPTION CE 006 23-24/09
	6.7	Mot du représentant du comité de parents Il n'y en a pas eu encore.	
7.		Autres sujets, s'il y a lieu : Aucun	
8.		LEVÉE DE LA SÉANCE CONSIDÉRANT que tous les points prévus à l'ordre du jour ont été abordés; EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Magalie Delvaux, appuyée par Valérie Lachance, il est résolu à l'unanimité D'ADOPTER la levée de l'assemblée à 19 h 43.	ADOPTION CE 006 23-24/10

Myriam Gill, présidente

Julie Bélanger, directrice

Note :

 Ce sujet est en lien avec des documents vous ont été acheminés.